

MONTAGNE DE L'EPINE ET MONT DU CHAT

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 11 501 ha

Savoie

AIGUEBELETTE-LE-LAC, ATTIGNAT-ONCIN, LA BAUCHE, BILLIEME, BOURDEAU, LE BOURGET-DU-LAC, CHANAZ, LA CHAPELLE-DU-MONT-DU-CHAT, CHINDRIEUX, CONJUX, JONGIEUX, LEPIN-LE-LAC, LUCEY, MARCIEUX, MEYRIEUX-THOUET, LA MOTTE-SERVOLEX, NANCES, NOVALAISE, ONTEX, SAINT-CHRISTOPHE, SAINT-JEAN-DE-CHEVELU, SAINT-JEAN-DE-COUZ, SAINT-PAUL, SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE, SAINT-PIERRE-DE-GENEBROZ, SAINT-SULPICE, SAINT-THIBAUD-DE-COUZ, VERTHEMEX, VIMINES, VIONS,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

73030001,73030002,73030003,73030004,73030005,73030006

Description et intérêt du site

Le long chaînon jalonné par la Montagne de Charvaz, le Mont du Chat et la Montagne de l'Epine culmine à près de 1500 m d'altitude ; il est géologiquement rattaché au massif jurassien.

Dominant abruptement la rive occidentale du Lac du Bourget, il est séparé au nord du Grand Colombier par le cours du Rhône et les zones humides de Lavours et de Chautagne. Au sud, il se raccorde sans réelle solution de continuité avec le massif subalpin de la Chartreuse.

Les tunnels du Chat et de l'Epine permettent son franchissement par les principales voies de communication est-ouest.

Essentiellement boisé, il présente un grand intérêt botanique, avec des types d'habitats forestiers remarquables (hêtraies neutrophiles), mais surtout le développement à exposition favorable de formations rocheuses ou sèches comportant de nombreuses espèces de grand intérêt (Aconit anthora, Aster amelle, nombreuses orchidées, Primevère oreille d'ours...). Certaines ont un caractère de « colonies méridionales », avant-postes d'espèces méditerranéennes (Sumac fustet...). On rencontre également des stations « abyssales » (c'est à dire à altitude particulièrement basse) d'espèces montagnardes, quelques zones humides avec leur cortège typique (Séneçon des marais, Spiranthe d'été...) ainsi que certaines espèces alpines ou jurassiennes en limite de leur aire de répartition. Le massif compte de plus d'intéressantes populations de chauve-souris, des colonies de Chamois, de nombreux oiseaux rupicoles (Circaète Jean-le-Blanc, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe...), un beau cortège d'insectes liés aux zones humides (libellules, papillons azurés) et des cours d'eau conservant des populations d'Ecrevisses à pattes blanches.

Le secteur abrite enfin un karst de type jurassien. Ce type de karst se développe sur un substrat tabulaire ou plissé ; il est caractérisé par l'abondance des dolines, l'existence de vastes « poljé » dans les synclinaux, la formation de cluses, et le développement de vastes réseaux spéléologiques subhorizontaux.

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de cet ensemble, dont les espaces les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont retranscrits à travers plusieurs zones de type I (hêtraies, marais, gîtes à chauve-souris...).

Il traduit également particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales, en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de nombreuses espèces, dont celles précédemment citées.

Il remplit en outre une évidente fonction de corridor écologique, formant l'une des principales liaisons naturelles entre les massifs subalpins et l'arc jurassien.

Il traduit également le bon état de conservation général de certains bassins versants, en rapport avec le maintien de populations d'Ecrevisse à pattes blanches, espèce réputée pour sa sensibilité particulière vis à vis de la qualité du milieu. Cette écrevisse indigène est devenue rare dans la région, tout spécialement à l'est de la vallée du Rhône.

S'agissant du milieu karstique, la sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'ensemble présente par ailleurs un grand intérêt paysager, géologique (gisements fossilifères), géomorphologique et biogéographique (du fait de stations botaniques en situation marginale : « colonies méridionales » et autres).

Milieux naturels

34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
34.33	PRAIRIES CALCAIRES SUBATLANTIQUES TRES SECHES
34.41	LISIERES XERO THERMOPHILES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
38.2	PRAIRIES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE
41.13	HETRAIES NEUTROPHILES
41.4	FORETS MIXTES DE RAVINS ET DE PENTES
53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
54.5	TOURBIERES DE TRANSITION

Flore

Aconit anthora	Aconitum anthora L.
Guimauve hérissée	Althaea hirsuta L.
Ache nodiflore	Apium nodiflorum
Aster amelle (Marguerite de la Saint Michel)	Aster amellus L.
Berle dressée	Berula erecta
Micropus dressé	Bombycilaena erecta
Laîche à fruits velus	Carex lasiocarpa Ehrh.
Laîche poilue	Carex pilosa Scop.
Sumac fustet	Cotinus coggygria
Daphné des Alpes	Daphne alpina L.
Œillet de Montpellier	Dianthus hyssopifolius L.
Doronic mort-aux-panthères	Doronicum pardalianches L.
Dent de chien	Erythronium dens-canis L.
Gaillet glauque	Galium glaucum L.
Gaillet jaunâtre	Galium obliquum Vill.
Ecuelle d'eau	Hydrocotyle vulgaris L.
Millepertuis à feuilles rondes	Hypericum nummularium L.
Inule des montagnes	Inula montana L.
Limodore à feuilles avortées	Limodorum abortivum (L.) Swartz
Mélampyre à crêtes	Melampyrum cristatum L.
Œnanthe de Lachenal	Oenanthe lachenalii
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	Ophioglossum vulgatum L.
Ophrys abeille	Ophrys apifera Hudson
Orchis des marais	Orchis laxiflora subsp. palustris (Jacq.) Bonnier & Layens
Osyris blanc (Rouvet)	Osyris alba L.
Primevère oreille d'ours	Primula auricula L.
Saxifrage à bulbilles	Saxifraga granulata L.
Séneçon des marais	Senecio paludosus L.
Spiranthe d'été	Spiranthes aestivalis (Poiret) L.C.M. Richard
Tanaisie en corymbe	Tanacetum corymbosum (L.) Schultz Bip.
Fougère des marais	Thelypteris palustris Schott
Utriculaire négligée	Utricularia australis R. Br.
Utriculaire intermédiaire	Utricularia intermedia Hayne

Faune vertébrée

Amphibien	
Grenouille agile	Rana dalmatina
Grenouille rousse	Rana temporaria
Triton alpestre	Triturus alpestris
Triton palmé	Triturus helveticus

Mammifère	
Barbastelle	Barbastella barbastellus
Vespertilion de Bechstein	Myotis bechsteini
Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri
Pipistrelle de Nathusius	Pipistrellus nathusii
Oreillard méridional (gris)	Plecotus austriacus
Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum
Chamois	Rupicapra rupicapra

Oiseau	
Grand-duc d'Europe	Bubo bubo
Engoulevent d'Europe	Caprimulgus europaeus
Circaète Jean-le-Blanc	Circaetus gallicus
Faucon pèlerin	Falco peregrinus
Alouette lulu	Lullula arborea
Guêpier d'Europe	Merops apiaster
Hibou Petit-duc	Otus scops
Bécasse des bois	Scolopax rusticola

Faune invertébrée

Coléoptère	
Grand Capricorne	Cerambyx cerdo (Linné)

Crustacé	
Ecrevisse à pattes blanches	Austropotamobius pallipes

Libellule	
Agrien hasté	Coenagrion hastulatum
Agrien de Mercure	Coenagrion mercuriale
Cordulie à taches jaunes	Somatochlora flavomaculata
Sympetrum jaune	Sympetrum flaveolum

Papillon	
Fadet des Laîches	Coenonympha oedippus
Azuré des paluds	Maculinea nausithous

Bibliographie

Pas de donnée disponible

